

*Ce projet pilote instauré à l'hiver 2009 s'applique au tir intérieur seulement.
Il s'adresse aux clubs afin qu'ils puissent offrir à leurs archers un programme
d'initiation à la compétition*

**CIRCUIT DE LA COUPE DU QUÉBEC JUNIOR
CIBLE ANIMALIÈRES 3D
- QUÉBEC 2010 -**

Par ce type de tournoi, nous voulons offrir aux clubs et régions membres de la Fédération de tir à l'arc du Québec la possibilité d'avoir une meilleure approche avec les jeunes archers qui débutent dans le tir à l'arc et qui désirent s'initier à la compétition dans le but d'atteindre des niveaux de performance supérieurs.

Nous voulons améliorer l'encadrement des jeunes lors de la pratique dans leur club et lors de leur prestation en compétition. Le deuxième but est d'avoir des installations où les archers puissent se faire former et évoluer dans un cadre organisé et structuré. Ce système de compétitions est conçu pour les archers évoluant au niveau club / régional et l'intérêt principal est de mettre en valeur la capacité d'apprentissage de l'archer et son surpassement.

Pour appliquer cette nouvelle formule de compétition, nous allons faire appel à toutes les régions et leurs clubs.

Le calendrier, les résultats et le classement des régions seront publiés sur le site Internet de la Fédération. Les résultats et le classement seront tenus par le secrétariat de la Fédération de tir à l'arc du Québec. Nous voulons que ces compétitions soient un tremplin pour les jeunes archers vers les Jeux du Québec de 2010, et en même temps leur donner l'occasion d'accéder à un développement favorable qui leur permettra par la suite de prendre part aux autres programmes offerts par la Fédération.

Une **Coupe** mise en jeu, sera remise à la région gagnante à la fin de la saison.
Les modalités et le fonctionnement sont décrits plus bas.

MODE DE FONCTIONNEMENT

CALCUL DES POINTAGES POUR LA MOYENNE

Un système de points sera accordé aux ARTA. Ils seront attribués en fonction des points définis pour l'inscription, la participation, les performances des archers et la formation des juges.

Un archer doit, en premier lieu, se qualifier dans une classe de pointage qui sera calculée sur la moyenne de 3 résultats. Les résultats pour le calcul de la moyenne doivent être réalisés dans le cadre des compétitions organisées dans son club ou dans sa région. Aucun résultat réalisé à l'extérieur de sa région ne pourra être comptabilisé pour le classement. Un archer qui se surclasse* durant une saison, ne peut plus retourner en arrière. Il doit finir la saison dans cette même classe.

Il existe trois classes de pointages :

A	176 et plus
AA	151 à 175
AAA	150 et moins

L'ARTA qui accumulera le plus de points durant la saison de compétition recevra la coupe à la fin de la saison (la date de la remise de la coupe sera déterminée dès que les calendriers seront déposés).

FORMAT DES ÉPREUVES

CIBLE ANIMALIÈRE

DISTANCES	25 mètres maximum pour toutes les catégories d'âges
NOMBRE DE FLÈCHES TIRÉES	20 flèches par parcours / sanction;
FORMAT DES CIBLES	aucune restriction (type 2D et 3D)

CATÉGORIES D'ÂGES ET DE STYLES RECONNUS

Hommes arc à poulies	17 ans et moins
Hommes arc recourbé	17 ans et moins
Femmes arc à poulies	17 ans et moins
Femmes arc recourbé	17 ans et moins

NORMES DE RECONNAISSANCE DE SANCTION

- Le calendrier de compétitions sera établi de janvier à juin 2009;
- Minimum (3) trois compétitions par ARTA;
- Le calendrier des compétitions doit être tenu par l'ARTA, qui doit l'envoyer à la FTAQ;
- Les compétitions doivent être organisées par les clubs de la région;
- Les compétitions peuvent être tenues à l'intérieur du cadre normal d'activités du club.
- Pour que les compétitions soient sanctionnées, un **JUGE LOCAL** (minimum) est requis;
- Outre le format des épreuves, des catégories d'âges et styles reconnus, les règlements de la FCA seront appliqués pour la tenue de ces compétitions;
- Pour fin de classement, la moyenne de trois scores sera calculée (*voir dans le texte plus haut*);

EXPLICATIONS DES POINTAGES ET DE CRITÈRES DE CLASSEMENT

Chaque archer qui s'inscrit une première fois donne à l'ARTA	10 points
Points par présence d'archer à une compétition	1 point
Points pour un archer qui se surclasse* de catégorie	
A	3 points
AA	4 points
AAA	5 points
POINTS BONIS DISPONIBLES POUR UNE ARTA	
Compétition pré-inscrite au calendrier	10 points
Formation d'un nouveau de juge local	20 points

Les archers qui vont participer à ce circuit doivent être accompagnés par l'entraîneur désigné par le club.

*** Pour se surclasser, un archer doit tirer 3 résultats dans la catégorie la plus forte. Chaque fois qu'un archer monte de classe, l'ARTA recevra les points bonis réalisés par l'archer qui la représente.**